

PROJET PEDAGOGIQUE
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
DU VERBEAU

Structure d'accueil lieu d'implantation
132 avenue du Général Charles de Gaulle
51000 Chalons en champagne

Centre Social et Culturel municipal du Verbeau
1 Esplanade du Verbeau
51000 Châlons-en-Champagne.



ALSH



CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU VERBEAU.....	1
I. NOM ET COORDONNE DE L'ORGANISATEUR	1
A. INTENTIONS DE L'ORGANISATEUR :	1
a.1 Objectifs éducatifs	1
a.2 Intentions pédagogiques de l'organisateur.	1
B. Rôle, fonction et intention du directeur	2
b.3 Intentions du directeur :.....	2
Objectifs pédagogique:	2
Objectifs spécifiques :.....	2
Contexte et justification du projet :.....	3
II. LE PUBLIC :	4
A. Les tranches d'âges :.....	4
B. Modalités de participation des mineurs :.....	5
a.1 Nature de l'accueil :	5
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	5
IV. Déroulement du projet	6
Organisation des semaines :.....	7
Organisation pratique	9
Évaluation.....	9
Ressources nécessaires	9
V. PROJET PAR TRANCHES D'AGES.....	10
A. Caractéristiques des enfants 3/5 ans :.....	10
B. Caractéristiques des enfants 6/7 ans :.....	11
C. Caractéristiques des enfants 8/9 ans :.....	12
D. Caractéristiques des enfants 10/13 ans :.....	13
E. Lien avec les objectifs éducatifs.....	14
F. GESTION QUOTIDIENNE DE L'ACCUEIL.	15
A. L'organisation dans l'espace.....	15
B. Articulation entre vie quotidienne et les activités	15
C. La gestion administrative :.....	16
Documents obligatoires des enfants :.....	16
Les documents obligatoires des animateurs :.....	17
L'affichage obligatoire :	17
1. Protocole en cas d'intrusion :	26
2. Protocole en cas d'incendie :	27
M. En conclusion :	28
Annexes.....	29
VI. Synopsis global :.....	29
Éléments communs chaque semaine :	30

I. NOM ET COORDONNE DE L'ORGANISATEUR

Ville de Châlons-en-Champagne
Service de la cohésion sociale
Hôtel de ville
Place FOCH
51000 Châlons-en-Champagne.

A. INTENTIONS DE L'ORGANISATEUR :

La ville de Châlons-en-Champagne situe son action éducative en complément de celle de la famille et de son environnement. Elle a la volonté que les jeunes, dès l'enfance, puissent se préparer activement à la prise en charge de leur propre temps de vie, individuellement et en groupe.

La Direction de la Cohésion Sociale propose un accueil collectif de mineurs afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Le développement des accueils de loisirs s'appuie sur des valeurs fondamentales telles que **le civisme et la laïcité, la citoyenneté, l'éducation, le développement personnel et l'ouverture culturelle.**

L'accueil de loisirs doit assurer un rôle social et éducatif auprès du jeune public accueilli. C'est un lieu de vie à part entière pour l'éducation aux loisirs et pour la sensibilisation à la citoyenneté. Il permet d'offrir aux enfants, des possibilités de découverte et d'enrichissements variés.

C'est un lieu d'apprentissage qui passe en grande partie par le jeu puisque ce dernier fait appel à de nombreuses notions d'éducation mentale et physique : socialisation, respect, règles, motivation, effort, plaisir...

a.1 Objectifs éducatifs

- **Assurer un accueil adapté et de qualité pour tous les enfants.**
- **Favoriser l'autonomie, la mobilité et l'apprentissage de la citoyenneté.**
- **Développer le goût d'apprendre, d'apprendre autrement et la réussite éducative.**
- **Accompagner le développement de l'enfant et du jeune dans toutes ses dimensions dans le cadre de parcours éducatifs cohérents.**

a.2 Intentions pédagogiques de l'organisateur.

- **Permettre le développement de l'enfant**
- **Favoriser la socialisation de l'enfant**
- **Favoriser la sécurité physique, affective et morale de l'enfant**
- **Favoriser l'épanouissement de l'enfant et de son bien être**

Pour atteindre ses objectifs, la ville de Châlons-en-Champagne souhaite apporter aux enfants, selon leurs caractéristiques, des structures d'accueil adaptées aux activités ainsi que des équipes d'animation impliquées.

B. Rôle, fonction et intention du directeur

b.1 Rôle

- Accompagne, forme, conseille les animateurs, diplômés ou non et procède à leur évaluation,
- Assure la mise en place et le suivi du projet pédagogique,
- Veille au bien-être des enfants (physique, mental et affectif),
- Veille au respect des règles de sécurité et d'hygiène,
- Fait fonctionner et anime le collectif d'adulte (personnel d'animation et de service)
- Résout les problèmes (techniques, conflits, réservations, matériel d'activité...)
- Gère le budget et veille à son équilibre,
- Recrute son personnel,

b.2 fonction

Le directeur est **responsable** (sécurité, ponctualité.), **est créatif** (s'adapte, improvise, fait preuve d'initiatives, est imaginatif), **est organisé** (sérieux, connaît le déroulement de la journée), **est passionné** (adhérer au projet éducatif et pédagogique, prend du plaisir, est enthousiaste, rigoureux, pédagogue).

b.3 Intentions du directeur :

Objectifs pédagogique:

- **Sensibiliser les enfants à la diversité culturelle à travers la danse.**
- **Encourager la créativité et l'expression corporelle.**
- **Favoriser l'inclusion, l'empathie et la coopération.**

Objectifs spécifiques :

- **Découvrir 4 styles de danse (contemporaine, Bollywood, africaine, hip hop).**
- **Participer à des ateliers corporels et artistiques adaptés à tous les âges et profils.**
- **Mettre en scène des restitutions ludiques pour valoriser les enfants.**



Contexte et justification du projet :

Durant les vacances d'été, notre accueil de loisirs propose un programme éducatif et culturel autour de la découverte de danses du monde. Ce projet, intitulé "**Voyage en Danses**", a pour ambition de faire vivre aux enfants une aventure artistique, sensorielle et inclusive, tout en renforçant la cohésion, l'estime de soi et l'ouverture culturelle.

Implanté dans un quartier classé en Zone Prioritaire (QPV), où cohabitent des familles issues d'origines culturelles et ethniques très diverses, ce projet valorise la richesse de cette mixité. En explorant ensemble des danses venues d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe ou du monde arabe, les enfants sont invités à célébrer leurs héritages culturels tout en découvrant ceux des autres.

En point d'orgue du projet, un **spectacle de fin de session** sera organisé sur scène. Les enfants pourront y exprimer leurs talents artistiques devant leurs familles et les habitants du quartier, à travers des chorégraphies préparées tout au long de l'été. Ce moment festif et fédérateur mettra en lumière la créativité, l'implication et la diversité culturelle des participants, tout en renforçant le lien entre les familles, les structures éducatives et le tissu local.

Face à une demande croissante d'activités de qualité, diversifiées et accessibles à tous, "**Voyage en Danses**" répond à plusieurs objectifs du Projet Éducatif, notamment :

- Favoriser l'accès à la culture et aux pratiques artistiques, en s'appuyant sur la diversité culturelle locale comme levier pédagogique.
- Développer l'inclusion des enfants en situation de handicap ou ayant des troubles du comportement, grâce à des activités accessibles, adaptées et fédératrices.
- Promouvoir des valeurs de respect, de coopération et de vivre-ensemble, en encourageant les échanges entre enfants de toutes origines.

À travers ce projet, nous souhaitons faire de la diversité culturelle non seulement un sujet de découverte, mais surtout une force commune, source de dialogue, d'empathie et de création collective.



II. LE PUBLIC :

Les enfants sont originaires des quartiers proches du CSC, mais aussi des autres quartiers et du centre-ville de Chalons.

Prêt de 50% des enfants sont issus du quartier. Du fait que le quartier soit classé en quartier prioritaire ville, note la situation des familles tant en matière d'accompagnement social, qu'en matière de besoins. Ces besoins sont prioritairement axés sur les enfants.

- Les enfants accueillis en accueil de loisirs via le CSC doivent être âgés de 3 -13 ans (3 ans révolus au début du centre).
 - o Nombre d'enfants accueillis 80 maximum

A. Les tranches d'âges :

- Les enfants accueillis au centre ont entre 3 et 13 ans. De ce fait, nous répartissons les enfants par tranche d'âges lors de la journée afin d'optimiser la prise en charge. Il y a donc 3 ou 4 groupes d'âges distincts pour les animations :
- Les 3/5 ans : le centre social peut accueillir jusqu'à 24 enfants du fait de notre accueil est en multi site. Les enfants sont accueillis dans une école où tout est mis à leur disposition pour les activités d'éveil, et respecter les besoins et le rythme de vie des enfants, car plus de calme et d'espace.
Les besoins sont axés sur la curiosité, l'imaginaire, la sécurité physique et morale, de repères concret, d'apprendre la vie en collectivité pour certain etc...
- 6/7 ans : ils sont en moyenne 20 enfants à être accueillis pendant l'accueil de loisirs ; dont les activités sont axées sur le dessin coloriage, sport, histoires, découverte, la créativité, la cuisine.
Les besoins sont axés sur la dépense physique (très actifs et récupération rapide), la curiosité et avoir des réponses, de sécurité physique et morale, d'autonomie, la socialisation, de justice et d'équité, de se confronter aux autres, d'écouter etc...
- 8/13 ou 8/9-10/13 ans : un groupe entre 13 et 20 enfants. Dont les activités créatives comme l'élaboration d'un journal, montage de projet, pour leur permettre d'être en autonomie.
Les besoins restent axés sur la dépense physique et le dépassement de soi, d'autonomie, de s'identifier, de se faire entendre, d'avoir une place dans la société, la socialisation, de justice et d'équité, de se confronter aux autres, d'écouter, etc...

B. Modalités de participation des mineurs :

L'accueil de loisir favorise la participation des mineurs pour l'acquisition à l'autonomie. La mise en place de cette participation se fait à travers :

- L'élaboration des règles de vie, la prise d'initiative
- L'élaboration de l'organisation d'activités en autonomie et le montage de projet.

a.1 Nature de l'accueil :

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Accueil de Loisirs

07 juillet au 01 août 2025

De 08 h 00 à 18 h 00



**DANSE HIP-HOP
ENFANTS**

III. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUE:

- **Sensibiliser les enfants à la diversité culturelle à travers la danse.**
- **Encourager la créativité et l'expression corporelle.**
- **Favoriser l'inclusion, l'empathie et la coopération.**

Objectifs spécifiques :

- **Découvrir 4 styles de danse (contemporaine, Bollywood, africaine, hip hop).**
- **Participer à des ateliers corporels et artistiques adaptés à tous les âges et profils.**
- **Mettre en scène des restitutions ludiques pour valoriser les enfants.**

IV. Déroulement du projet

<i>Semaine</i>	<i>Style de danse</i>	<i>Thématique</i>	<i>Intervenant extérieur</i>
Semaine 1	Danse contemporaine	"La Grâce perdue"	Oui
Semaine 2	Danse Bollywood	"Les Couleurs volées"	Oui
Semaine 3	Danse africaine	"Le Rythme disparu"	Oui
Semaine 4	Hip Hop	"Le Flow égaré"	Oui

Chaque semaine suit une **histoire fil rouge** (voir annexe 1), dans laquelle les enfants sont invités à "sauver" une énergie de la danse disparue, guidés par un personnage magique nommé **Tempo**.

a. *Partenaires et intervenants*

- **Intervenants artistiques qualifiés**, spécialisés dans les styles proposés.
- **Équipe d'animation** formée et sensibilisée à l'inclusion.
- **Partenaires médico-sociaux** (Sessad, éducateurs spécialisés) si besoin.
- **Associations culturelles locales.**

b. *Adaptation et inclusion*

- Aménagements spécifiques pour enfants en situation de handicap (pictogrammes, pauses sensorielles, accompagnement renforcé...).
- Activités accessibles à différents niveaux moteurs et cognitifs.
- Présence possible d'AESH ou renfort d'animateurs pour les enfants avec troubles du comportement.
- Ateliers différenciés et inclusion dans les projets collectifs.

c. *Lieu et encadrement*

- Accueil dans les locaux du centre de loisirs Ecole Paule Lapie
- Groupes encadrés selon les normes Jeunesse et Sports.
- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans / 1 pour 12 au-delà.
- Encadrement renforcé les semaines avec intervenant extérieur.

d. Budget prévisionnel supplémentaire simplifié.

Poste	Montant estimé
Rémunération intervenants extérieurs sur 4 semaines	2600€
Matériel artistique et décoratif	400€
Adaptation pour inclusion (matériel sensoriel, pictogrammes, AVS)	500€
TOTAL prévisionnel	3500€

Financement souhaité auprès de :

- CAF (aide exceptionnelle / projet pédagogique)
- Mairie (subvention culturelle / enfance)
- Département (inclusion / culture / handicap)

e. Évaluation du projet

- **Observation continue** par les animateurs (participation, expression, intégration).
- **Temps de bilan** avec les enfants et les familles (verbalisation, dessins, spectacles).
- **Auto-évaluation des équipes** et bilan écrit.
- Possibilité de ré exploiter le projet à d'autres périodes (vacances d'automne ou d'hiver).

Organisation des semaines :

Semaine 1 : Danse contemporaine

Intervenant : chorégraphe en danse contemporaine

Objectifs spécifiques :

- Découverte de la danse libre et expressive.
- Apprentissage de mouvements fluides et d'improvisation.
- Création de tableaux chorégraphiques simples.

Activités complémentaires :

- Ateliers d'expression corporelle et jeux de mime.
- Création de décors et accessoires doux et épurés.



Semaine 2 : Danse Bollywood

Intervenant : danseur·se spécialisé·e en danse indienne Bollywood

Objectifs spécifiques :

- Initiation aux pas de base du Bollywood.
- Sensibilisation à la culture indienne à travers la danse.
- Création d'une mini-chorégraphie haute en couleur.

Activités complémentaires :

- Atelier de création de bijoux et de tenues colorées.
- Fabrication de décors inspirés de l'Inde (éléphants, mandalas, palais...).



Semaine 3 : Danse africaine traditionnelle

Intervenant : danseur-se traditionnelle africain-e accompagné-e de percussions

Objectifs spécifiques :

- Découverte du rythme corporel et musical.
- Apprentissage de danses tribales simples et collectives.
- Éveil au lien entre danse, musique et culture orale.

Activités complémentaires :

- Fabrication d'instruments (djembés en carton, maracas...).
- Contes africains et fabrication de masques.



Semaine 4 : Hip Hop

Intervenant : danseur-se Hip Hop ou break dance

Objectifs spécifiques :

- Initiation aux bases du hip-hop (top rock, footwork, freeze...).
- Développement de l'esprit d'équipe et du respect des autres.
- Présentation d'un "Battle" ludique en fin de semaine.

Activités complémentaires :

- Création de tags (avec craies ou peinture) sur affiches.
- Customisation de casquettes, baskets, etc.



Organisation pratique

Répartition par tranche d'âge (proposée) :

- **Petits** : 3-5 ans (24 enfants)
- **Moyens** : 6-8 ans (25 enfants)
- **Grands** : 9-13 ans (31 enfants)

Chaque groupe adaptera les danses et les activités selon ses capacités motrices et son âge.

Horaires types :

- Matin : Ateliers de danse par groupe + activités manuelles
- Après-midi : Jeux, ateliers artistiques, répétitions + temps calmes pour les petits

Évaluation

Évaluation continue :

- Observations de l'évolution des enfants dans l'expression corporelle.
- Degré d'investissement dans les ateliers.

Présentation finale :

- Chaque fin de semaine, une petite représentation (goûter dansant) sera organisée avec les enfants, pour les autres groupes (si possible).
- En fin de mois de juillet un grand spectacle qui rassemblera tous les styles de danses apprises sous forme de restitution sur scène.

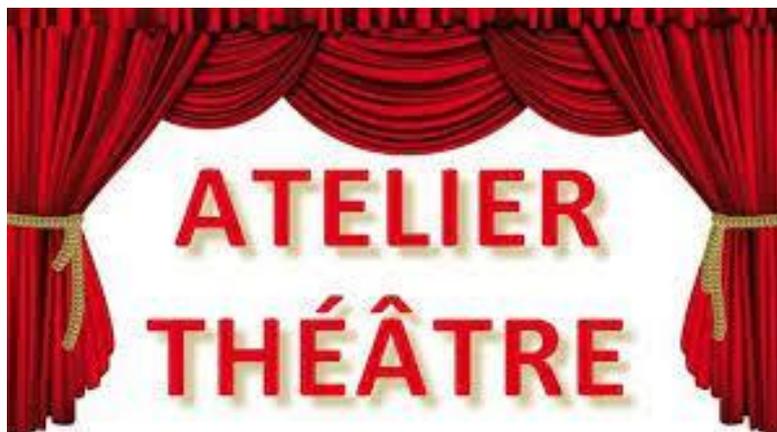
Ressources nécessaires

Matériel :

- Matériel audio (enceinte, lecteur, etc.)
- Costumes simples, foulards, tissus, création des enfants.
- Matériel créatif : peinture, papiers, feutres, colle...
- Accessoires selon les cultures : bracelets, masques, percussions...
- Scène (pack modulable)

Humains :

- 1 intervenant spécialisé/semaine
- Équipe d'animation formée à l'accompagnement corporel
- Aide ponctuelle de parents ou bénévoles pour la logistique des spectacles (si possible).



V. PROJET PAR TRANCHES D'AGES

A. Caractéristiques des enfants 3/5 ans :

- Les 3/5 ans

Les besoins sont axés sur la curiosité, l'imaginaire, la sécurité physique et morale, de repères concret, d'apprendre la vie en collectivité pour certain etc...

Objectif opérationnels :

- **Participer à une danse issue d'un pays différent (en groupe ou individuellement).**
Ex. : bouger au rythme d'une danse africaine ou indienne avec guidance de l'adulte.
- **Imiter des gestes ou des mouvements simples d'une danse traditionnelle.**
Ex. : suivre une courte chorégraphie basée sur 2 ou 3 gestes clés.
- **Reconnaître visuellement ou auditivement une danse déjà pratiquée (musique, costume, drapeau).**
Ex. : « Tu te souviens de cette musique ? C'est celle de la danse du Brésil ! »
- **Exprimer ce qu'ils ont aimé dans la danse (par des mots simples, un dessin, ou un geste).**
Ex. : « J'ai aimé sauter ! » ou dessiner un costume coloré.
- **Exprimer une émotion à travers le corps (joie, colère, peur, tristesse) lors d'un jeu de rôle ou d'une activité de mime.**
Ex. : L'enfant mime une émotion à partir d'une histoire ou d'un support visuel.

Evaluation :

Choix de l'activité	Je suis capable	J'ai presque réussi	Je n'ai pas réussi
Participer à une danse issue de pays différents			
Imiter des gestes ou des mouvements simples d'une danse			
Reconnaître visuellement ou auditivement une danse déjà pratiquée			
Exprimer ce qu'ils ont aimé dans la danse			
Exprimer une émotion à travers le corps			

B. Caractéristiques des enfants 6/7 ans :

6/7 ans : ils sont en moyenne 20 enfants à être accueilli pendant l'accueil de loisirs ; dont les activités sont axées sur le dessin coloriage, sport, histoires, découverte, la créativité, la cuisine.

Les besoins sont axés sur la dépense physique (très actifs et récupération rapide), la curiosité et avoir des réponses, de sécurité physique et morale, d'autonomie, la socialisation, de justice et d'équité, de se confronter aux autres, d'écoute etc...

Objectif opérationnels :

- **Reproduire une courte chorégraphie.**
Ex. : suivre une danse folklorique simple avec coordination des gestes et déplacements.
- **Improviser un déplacement ou une gestuelle sur une musique différente (lente, rapide, joyeuse, triste).**
Ex. : L'enfant adapte ses mouvements au rythme et à l'ambiance musicale.
- **Écouter de la musique traditionnelle provenant de différents pays et exprimer ce qu'elle évoque (émotions, images, souvenirs).**
- **Combiner danse et théâtre pour raconter une courte histoire :**
Ex : L'animateur raconte une histoire et les enfants miment l'histoire pas à pas.
- **Participer à des jeux théâtraux favorisant l'imaginaire corporel**
Ex : "statues vivantes", "mime d'animaux", "le miroir", etc.

Évaluation :

Choix de l'activité	Je suis capable	J'ai presque réussi	Je n'ai pas réussi
Reproduire une courte chorégraphie			
Improviser un déplacement ou une gestuelle sur une musique			
Écouter de la musique traditionnelle et exprimer ce qu'elle évoque (émotions, images, souvenirs).			
Participer à des jeux théâtraux			

C. Caractéristiques des enfants 8/9 ans :

- 8/9 ans : un groupe entre 13 et 20 enfants. Dont les activités créatives comme l'élaboration d'un spectacle sur le Japon (théâtre d'ombres chinoises), montage de projet (sortie vélo), pour leur permettre d'être en autonomie.

Les besoins restent axés sur la dépense physique et le dépassement de soi, d'autonomie, de s'identifier, de se faire entendre, d'avoir une place dans la société, la socialisation, de justice et d'équité, de se confronter aux autres, d'écoute, etc...

Objectif opérationnel :

- **Participer activement à la création d'une chorégraphie de groupe en respectant l'organisation spatiale et rythmique.**
Ex. : L'enfant coordonne ses mouvements avec les autres (entrées/sorties, formations, synchronisation).
- **Créer des tableaux vivants.**
Ex. : Postures, silence, expression, représentant une scène de vie dans un autre pays.
- **Improviser une scène ou une histoire dansée à partir de consignes simples.**
Ex. : "tu es le vent", "tu racontes une histoire avec ton corps").
- **Jouer un personnage différent de soi.**
Ex. : Age, culture, humeur, pour développer l'ouverture à l'autre.

Evaluation.

Choix de l'activité	Je suis capable	J'ai presque réussi	Je n'ai pas réussi
Participer activement à la création d'une chorégraphie			
Créer des tableaux vivants			
Improviser une scène ou une histoire dansée			
Jouer un personnage différent de soi			

D. Caractéristiques des enfants 10/13 ans :

- 10/14 ans : un groupe entre 13 et 20 enfants. Dont les activités créatives comme l'élaboration d'un journal, montage de projet, pour leur permettre d'être en autonomie.

Les besoins restent axés sur la dépense physique et le dépassement de soi, d'autonomie, de s'identifier, de se faire entendre, d'avoir une place dans la société, la socialisation, de justice et d'équité, de se confronter aux autres,

Objectif opérationnel :

- **Reproduire avec précision une chorégraphie, en respectant son style, son rythme et ses particularités.**
Réfléchir collectivement aux représentations culturelles
- **Construire une création artistique collective**

Evaluation.

Choix de l'activité	Je suis capable	J'ai presque réussi	Je n'ai pas réussi
Participer activement à la création d'une chorégraphie			
Créer des tableaux vivants			
Improviser une scène ou une histoire dansée			
Jouer un personnage différent de soi			

E. Lien avec les objectifs éducatifs

Objectifs pédagogiques		Savoir	Objectif notionnel
	d'Ordre cognitifs		
		Savoir Faire	O. Méthodologique O. Techniques - dont instrumentaux
		Affectif	Attitudes Sentiments Emotions
	d'Ordre comporte mentaux		
		Savoir Etre	Comportements, valeurs
			Savoir agir
			Savoir devenir
	d'Ordre psycho moteurs	l'habileté physique, la dextérité	(imiter un geste, saisir un objet, contrôler des gestes et les coordonner, etc.)

Le cadre :

- Règles de vie.
 - o Respect des autres et de soi.
- Interdit non négociable
 - o La violence
 - o Discrimination volontaire
- Interdit négociable
 - o La violence involontaire
 - o Discrimination involontaire

F. GESTION QUOTIDIENNE DE L'ACCUEIL.

A. L'organisation dans l'espace.

- Les conditions d'accueil :

Les enfants sont accueillis toute la journée de 8 h à 18 h, et mangent à la cantine pendant midi.

- L'aménagement extérieur disponible :

- Un gymnase,
- Complexe sportif,
- Squares, et parcs
- Bibliothèque...

- Les salles disponibles :

Le centre social et culturel dispose de, 1 régie, une infirmerie, 1 cuisine, secrétariat.

- Salles d'activités

Ecole Paul LAPIE de 1 régie, bureau direction

- Salle d'activités pour les 3/5 ans
- Salle d'activités pour les 6/7 ans
- Salle d'activités pour les 8/9 ans
- Salle d'activités pour les 10/13 ans

- Construire une salle de retrait pour les enfants.

Une cantine réchauffe pour l'ensemble de l'accueil de loisirs.

B. Articulation entre vie quotidienne et les activités

Nature des activités proposées en fonction des modalités d'accueil.

Pendant les temps calmes :

- Atelier jeux de société.
- Atelier créatif
- Scénette théâtre.
- Élaboration de fresques

Activités proposées en début et en fin de journée pour favoriser les échanges avec les familles, les enfants et l'équipe d'animation. L'enfant choisi son activité.

Organisation des activités :

- Préparation en amont et planifié pendant la réunion de préparation de l'équipe pédagogique.

Répartition des temps respectifs d'activités et de repos :

- Alternance d'activités éducatives : sportives, manuelles, culturelles, artistiques. 2 h
- Préparation et rangement du matériel 30 minutes
- Temps calme avant repas et goûter.

Le repas du midi :

- Temps d'échange et de convivialité
- Service par les animateurs
- Nettoyage des tables et débarrassage des tables par les enfants.
- Mise en place d'un tri sélectif (atelier proposé par les animateurs)
- Temps libre avant l'activité.

Déplacements :

Le transport des enfants aura lieu soit par réservation d'un bus de transport en commun (SDTM, SITAC) ou éventuellement avec le minibus de 9 places de la ville. Les enfants se déplaceront aussi à pied pour les activités extérieures de proximité.

C. La gestion administrative :

Documents obligatoires des enfants :

Dossiers sanitaires des enfants :

- Attestations de vaccinations, renseignement d'ordre médical, ordonnances avec les médicaments à confier à l'assistant sanitaire (directeur de l'accueil).
- Liste des allergies

La prise en charge administrative et familiale :

L'accueil de loisirs du Verbeau accepte tous les enfants sans distinction. L'équipe mettra tout en œuvre pour mettre en place des procédures qui aident au confort et à l'accès aux activités des enfants à besoins spécifiques.

Pour ce faire, la direction rencontrera la famille afin de mettre au point un Projet d'Accueil Individualisé, signé des parties, expliqué à l'équipe, qui prendra en compte les critères suivants (l'outil est à disposition) :

- Information de la part des familles sur les besoins de l'enfant.
- Sensibilisation des animateurs.
- Prise de contact avec un médecin chargé du suivi de l'enfant.
- Mise en place d'une salle de retrait.
- Attentions et mesures spécifiques concernant les traitements

Selon les cas, notamment s'ils présentent des difficultés particulières (accès à la structure, pathologie grave, etc.) les services de l'Etat (DDCS) et la commune seront intégrés à la réunion.

Prise en charge pédagogique

La prise en charge pédagogique des enfants à besoins spécifiques signifie que l'équipe doit adapter ses activités en fonction des capacités de l'enfant afin que l'intégration de celui-ci, soit, dans la mesure de toutes les possibilités offertes, la plus normale possible.

Elle sera individualisée avec la précaution de ne rien stigmatiser. Concernant les autres enfants, il s'agira de faire preuve de précautions en prenant soin de ne pas heurter la sensibilité de l'enfant concerné. Selon son âge, sa volonté. Il pourra aussi répondre aux questions que se posent les autres. La prise en charge d'un enfant à besoins spécifiques doit être mise en valeur comme une chance pour tous, par la connaissance accrue de ce qu'est la différence et comment elle peut parfaitement être intégrée à un fonctionnement collectif.

Elle permet aussi aux autres enfants d'être sensibilisés à cette différence afin de mieux la comprendre et d'être plus tolérants.

La fiche de présence :

- Fiche d'inscription
- Cahier de présence
- Liste des enfants avec coordonnées des parents

Les documents obligatoires des animateurs :

- Attestations de vaccination
- Diplôme
- Casier judiciaire de moins de 6 mois.

L'affichage obligatoire :

- Récépissé de déclaration de l'accueil de la DDCSPP
- Plan des locaux et consignes d'évacuation
- Panneau d'interdiction de fumer dans les locaux
- Adresses et numéros de téléphone des services d'urgence : médecins, hôpital, pompier, gendarmerie, police, SAMU, centre antipoison, Allô enfance maltraitée.
- Information du nombre d'enfants présents et absents.
- Menu de la semaine.

D. Journée type :

Horaires	Déroulement	Objectifs
8h - 9h	Accueil échelonné des enfants : l'animateur est présent et à l'écoute des enfants et des parents. Moment calme et convivial. Mini activités pour les enfants arrivés en attente des autres.	Respect du rythme de l'enfant. Favoriser les échanges avec les familles, les enfants et entre l'équipe d'animation.
9h - 10h 10h – 11h30	Activités sportives, manuelles, culturelles, artistiques. Alternance d'activités sportives, manuelles, culturelles, artistiques. Prévoir le rangement des salles avant le repas.	Développer les capacités motrices, favoriser la socialisation, les valoriser, renforcer leurs compétences et favoriser l'autonomie. Participer aux tâches de la vie quotidienne.
12h -13h30	Repas. Les animateurs veillent à ce que les enfants mangent correctement. Moment d'échanges conviviaux où le calme est demandé	Avoir un repas équilibré et sensibiliser à l'équilibre alimentaire. Moment de convivialité. Etre à l'écoute des enfants.
13h30-14h00	Temps calme et d'échanges	Permettre aux enfants d'avoir un temps pour eux et de se reposer.
14h-16h30	Alternance d'activités sportives, manuelles, culturelles, artistiques. Prévoir le rangement des salles avant le goûter.	Développer les capacités motrices, favoriser la socialisation, les valoriser, renforcer leurs compétences et favoriser l'autonomie. Participer aux tâches de la vie quotidienne.
16h30-17h00	Goûter. Prévoir le rangement après le goûter	Moments conviviaux, d'échanges sur le déroulement de la journée.
17h00-18h	Départ échelonné des enfants Mini activités pour les enfants restant en attente des parents.	Retour au calme et temps d'échanges avec la famille et les enfants.

E. La tarification :

Les tarifs sont votés par le Conseil Municipal. Le coût tient compte du quotient familial de chaque famille et de son lieu de résidence. Sans le quotient familial, le plein tarif est appliqué.

G. ROLE ET FONCTION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE :

A. Composition de l'équipe :

L'équipe d'animation aura pour mission d'élaborer le projet pédagogique, d'être à l'écoute des enfants, des parents, de mettre en confiance ces derniers. L'équipe d'encadrement sera composée de :

<u>FONCTION</u>	<u>SITUATION</u>	1 ^{er} semaine	2 ^{ème} semaine	3 ^{ème} semaine	4 ^{ème} semaine
DIRECTEUR	DUT CS	1	1	1	1
SOUS DIRECTRICE	BAFA	1	1	1	1
ANIMATEUR	BAFA	5	5	5	5
ANIMATEUR spécifique <small>Accompagnateurs d'enfants en situation d'handicape ou porteur du trouble du comportement</small>	BAFA OU ST BAFA	3	3	3	3
ANIMATEUR	ST BAFA	5	5	5	5
INTERVENANTS		1	1	1	1
Animateur spécifique SH		1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée	1/2 journée
Non qualifié			1	1	1
BENEVOLE	observation				
Association			1	1	1

Critères de recrutement :

- Stagiaire d'animation
- Diplôme, non diplômé
- Intervenant culturel
- Bénévole

Semaines 28.29.30.31

<u>Groupe</u>	<u>Equipe</u>
3/5 ans	BENSLIMAN SALIMA BABA , NEKKAZ SAMHA ST BABA BENAMOR SHERYNE ST BABA, ABDI SIHEM NDP, MAZIGH MOHAMED SEBKI LILA BABA accompagnatrice
6/7 ans	FELLAH ZYAD BABA GERY FOUZIA ST BABA accompagnatrice MIMOUN Mohamed
8/9 ans	LAHLOUH SARAH BABA LEROUX LOUIS ST BABA TAJIK AREZOU accompagnatrice
10/13 ans	PLATEAU FLORENCE BABA TURPIN BAPTISTE BABA
Permanent CSC Verbeau	AITANE NADIA BPJEPS ABADA FATIHA BABA

B. L'animateur :

- Accueil l'enfant et la famille,
- Privilégie la communication et l'échange au sein de l'équipe et avec la famille,
- Assure la sécurité physique, morale et affective de l'enfant,
- Participe aux réunions de préparation et de bilan,
- Élabore les programmes d'activités en cohérence avec le projet éducatif,
- Propose aux enfants un panel d'activités adaptées aux besoins, aux demandes, au rythme et aux capacités de chacun,
- Prend des initiatives, sait improviser,
- Est à l'écoute des enfants et reste disponible,
- Assure l'hygiène corporelle des enfants,
- Il veille à ce qu'il n'y ait pas de violence physique ou verbale,
- Devra favoriser la curiosité de l'enfant et la découverte à travers les activités,
- A un rôle éducatif important car il devra savoir expliquer, argumenter ses choix auprès du groupe d'enfants,
- Devra accompagner l'enfant dans une démarche de respect, d'écoute. Malgré les difficultés qui peuvent survenir, toujours privilégier les explications calmes plutôt que les sanctions.
- La convivialité est de rigueur, par conséquent le sourire et la bonne humeur sont les bienvenus.

L'animateur doit avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée aux activités. L'animateur doit veiller à avoir un langage correct et approprié. L'animateur doit **être responsable** (sécurité, ponctualité.), **être respectueux** (sociable), **être créatif** (s'adapter, improvisé, faire preuve d'initiatives, être imaginatif), **être organisé** (sérieux, connaît le déroulement de la journée), **être passionné** (adhérer au projet éducatif et pédagogique, prend du plaisir, est enthousiaste, rigoureux, pédagogue).

C. L'assistant sanitaire : Directeur de l'accueil de loisirs

- Réalise les petits soins élémentaires,
- Tient à jour le registre d'infirmerie,
- Administre les traitements prescrits par le médecin traitant sur présentation d'une ordonnance médicale originale,
- Dispose d'une fiche sanitaire pour chaque enfant,
- Fait le lien avec les familles,
- Vérifie les allergies et en informe les animateurs,
- Vérifie et complète les trousse de secours,
- Vérifie la liste des produits autorisés, la date de péremption des produits.

D. Personnel technique :

Des locaux : des agents d'entretien assurent l'hygiène et la propreté du bâtiment. Ils sont présents le matin avant l'arrivée des enfants et en journée pour la désinfection mobilier, WC.

Restaurant scolaire : les enfants prendront leurs repas à l'école élémentaire LAPIE du VERBEAU, mis à disposition par la ville de Châlons-en-Champagne. Un agent de réchauffe met la table et fait chauffer les plats. Les enfants participeront au rangement (débarrasser, nettoyer les tables).

**Restauration : La restauration se fait à l'école de l'agglomération chalonnaise LAPIE avenue du général de gaulle. Les repas sont fournis par la cuisine centrale de la ville de Châlons-en-Champagne.*

H. LA COMMUNICATION.

Relation avec les familles :

- Relation directeur/ parents
Pendant l'accueil des enfants et le départ de fin de journée
Téléphonique
- Relation animateur / parents
Pendant l'accueil des enfants et le départ des enfants de fin de journée
- Transmission de plannings d'activités pendant l'accueil de loisirs
- Transmission d'information écrite pour les sorties (piscine, parc d'attraction, bowling...)
- Informations aux parents la veille de l'activité sur la tenue des enfants (sport, sortie parc...)

Relation avec les prestataires :

- Mise en place de bon d'engagement pour les réservations.
- Réservation des activités consommables
Téléphone
Messagerie
Déplacement

Relation avec la presse :

- Réserve au responsable de structure qui informe toute activité ou manifestation si besoin est.

I. L'ÉVALUATION :

L'évaluation quantitative se fera par rapport au nombre d'enfants inscrits (au total et à la journée).

L'équipe se réunira régulièrement en amont et pendant les vacances ; ces temps permettront de finaliser la préparation des activités, de les réorganiser si besoin, également d'évaluer nos actions et le fonctionnement mis en place.

D'autre part, une évaluation qualitative sera établie afin de répondre aux questions suivantes :

a. Par rapport aux enfants :

Les activités étaient-elles adaptées ?

Les activités étaient-elles variées ?

Les activités prévues sont-elles été mises en place ?

Les enfants ont-ils des repères dans le centre ? S'y sentent-ils bien ?

Les repas étaient-ils adaptés aux besoins des enfants ?

Y'a t'il eut des problèmes avec des enfants ? Quels genres ? À quel moment de la journée et pourquoi ?

Les parents ont-ils été suffisamment renseignés sur le thème, les activités et les sorties ?

Les parents se sont-ils intéressés de ce que leurs enfants ont fait au centre ? Comment ?

b. Par rapport aux animateurs :

Ses capacités d'animer et de conduire une activité,

Son évolution dans le projet,

Sa participation aux réunions d'équipe,

Son esprit d'initiative,

Sa capacité d'adaptation.

c. Par rapport aux parents :

Communiquer pour le bien de l'enfant,

Donner des informations par rapport au planning, sorties...

Assurer le suivi de l'enfant pour rassurer les parents.

d. Par rapport à l'équipe :

Savoir travailler en équipe et écouter l'autre,

Participer aux réunions de préparation,

Respect de ses collègues,

Cohésion d'équipe,

Etre solidaire.

e. Par rapport aux intervenants :

Accueil des intervenants

Retour sur l'action proposé

Implication des animateurs

Implication des enfants

Une évaluation sera mise en place avec chaque animateur qu'il soit stagiaire ou diplômé.

Fiche d'évaluation des animateurs :

	1	2	3	4	5	Observation(s)
Santé et Sécurité						
assure la sécurité (affective, morale, physique)						Le retour au calme
rassure les enfants						
apporte les soins basiques						
connaît la réglementation en vigueur						La sortie
Au sein de l'équipe						
est à l'écoute de ses collègues						
est force de proposition						Prendre la parole
est ponctuel						
est créatif, dynamique...						
participe activement aux réunions						
sait se documenter						Lire le projet péda
Le fonctionnement						
est capable de gérer l'accueil						
est capable de gérer l'activité						Mettre en sécurité les enfants
sait gérer le temps du repas						
favorise les échanges avec les familles						Echange avec un parent
Les activités						
sait adapter l'activité à l'âge des enfants						
adapte l'activité aux conditions climatiques						
anticipe et prépare ses activités						
s'implique dans l'activité						
Les relations						
travaille en équipe						
est à l'écoute des enfants						
est à l'écoute des familles						
Le projet						
connait le projet pédagogique						

J. Protocole sanitaire relatif aux accueils collectifs de mineurs

Le présent protocole précise les modalités de fonctionnement des accueils collectifs de mineurs sans hébergement. Il repose sur les prescriptions émises par le ministère des Solidarités et de la Santé au vu des avis rendus par le Haut conseil de la santé publique ainsi que sur les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

La situation sera régulièrement évaluée afin d'adapter, le cas échéant, le cadre d'organisation des activités.

Type d'accueils concernés :

Ce protocole s'applique aux accueils de loisirs périscolaires, aux accueils de loisirs extrascolaires, aux accueils de jeunes et aux accueils de scoutisme sans hébergement. L'organisation des accueils avec hébergement est suspendue jusqu'à nouvel ordre. Sont concernés par cette suspension d'activité : les séjours de vacances, les séjours courts, les séjours spécifiques, les séjours de vacances dans une famille, les accueils de scoutisme avec hébergement et les activités accessoires aux accueils de loisirs et aux accueils de jeunes.

Mise en œuvre de la mesure :

• *Accueil des mineurs*

Le nombre total de mineurs accueillis n'est pas restreint. Il est fixé par l'organisateur dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires (distanciation physique, des gestes barrières, etc.). Le respect de ces règles nécessite des locaux adaptés et une organisation particulière des activités.

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'accueil. En cas de fièvre (38,0°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez le mineur ou un membre de son foyer, celui-ci ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.

De même, les mineurs ayant été testés positivement au SARS-Cov2 ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque, ne peuvent prendre part à l'accueil.

Les personnels doivent appliquer les mêmes règles.

Les accueils doivent être équipés de thermomètres pour pouvoir mesurer la température des enfants (et des personnels) dès qu'ils présentent des symptômes au sein de l'établissement ou au cours d'une activité.

• *Suivi sanitaire*

Sous l'autorité du directeur de l'accueil, la personne chargée du suivi sanitaire est désignée référente.

Le protocole sanitaire pour les accueils collectifs de mineurs reste centré sur des principes généraux d'hygiène et de sécurité, afin d'assurer la santé des enfants et des encadrants.

Les principales mesures :

1. Hygiène et sécurité alimentaire :

- **Hygiène des mains** : Mise à disposition de points de lavage des mains (savon, eau, gel hydro alcoolique) à des endroits stratégiques (entrées, toilettes, réfectoires, activités).
- **Règles d'hygiène de base** : Encourager les enfants à se laver les mains avant les repas, après être allés aux toilettes, ou après avoir touché des objets partagés.
- **Sécurité alimentaire** : Sensibiliser à la prévention des allergies alimentaires et garantir que le personnel est formé aux bonnes pratiques.

2. Prévention des risques d'accidents :

- **Supervision adéquate** : Assurer un ratio encadrant/enfants suffisant pour garantir une surveillance optimale pendant les activités.

- **Équipements de protection** : Vérifier que les équipements de sport et de jeux sont en bon état et adaptés à l'âge des enfants.
- **Formations** : S'assurer que les animateurs ont les compétences nécessaires en matière de secourisme (formation aux premiers secours, gestion des urgences, etc.).

3. Réglementation des locaux et équipements :

- **Aménagement des espaces** : Les locaux doivent être sécurisés, bien ventilés, et adaptés à l'accueil d'un grand nombre d'enfants (zones de repos, sanitaires, réfectoires, etc.).
- **Entretien et nettoyage** : Mise en place d'un protocole strict de nettoyage et de désinfection des locaux et du matériel partagé (jouets, jeux, etc.) pour éviter toute contamination croisée.

4. Gestion des maladies courantes :

- **Suivi sanitaire des enfants** : Demander aux parents de fournir un certificat médical si nécessaire (par exemple en cas de maladie chronique ou allergie) et de signaler tout symptôme infectieux avant le départ en accueil collectif.
- **Réactions face aux maladies contagieuses** : Mise en place de protocoles à suivre en cas de maladie contagieuse détectée (ex. : éruptions cutanées, gastro-entérites, etc.). En cas de doute, il faut isoler l'enfant et contacter les parents pour une prise en charge rapide.

5. Éducation à la santé et prévention :

- **Sensibilisation des enfants** : Mener des ateliers ou des discussions sur les bonnes pratiques d'hygiène, la sécurité, et le respect des autres.
- **Prévention des accidents** : Eduquer les enfants sur les comportements à adopter pour éviter les chutes, les brûlures, ou d'autres types d'accidents (port du casque, respect des règles de sécurité lors des activités sportives, etc.).

6. Gestion des urgences et premiers secours :

- **Présence de secouristes** : Au minimum, un ou plusieurs encadrants doivent être formés aux premiers secours et pouvoir intervenir en cas d'accident.
- **Préparation aux situations d'urgence** : Établir des plans d'urgence clairs (évacuation, gestion des accidents graves) et veiller à ce que tout le personnel en soit informé.

Ces protocoles sont adaptés pour garantir la santé et la sécurité des enfants et de l'équipe d'encadrement dans un cadre collectif. La rigueur dans leur application contribue à la bonne organisation et à un environnement sûr et serein pour tous les participants.

K. Protocole en cas d'intrusion ou incendie en accueils collectifs de mineurs

En cas d'intrusion ou d'incendie dans un accueil de loisirs, il est essentiel de mettre en place des protocoles de sécurité précis et bien rodés afin de garantir la sécurité des enfants et du personnel. Ces protocoles doivent être adaptés à chaque situation tout en respectant les consignes de sécurité prévues par la réglementation.

1. Protocole en cas d'intrusion :

L'intrusion dans un accueil de loisirs représente un danger potentiel. Il est essentiel de réagir rapidement pour sécuriser les enfants et les adultes présents.

Mesures immédiates à prendre :

- **Alerter immédiatement les autorités compétentes** : Contacter les forces de l'ordre (police, gendarmerie) en composant le numéro d'urgence (17 en France).
- **Alerter l'équipe encadrante** : Prévenir immédiatement tous les membres de l'équipe pour qu'ils prennent connaissance de la situation et se coordonnent.
- **Verrouiller les accès et sécuriser les lieux** : Fermer toutes les portes et fenêtres et vérifier que les accès sont sécurisés. Si possible, éloigner les enfants des fenêtres ou des points d'accès visibles.
- **Mettre les enfants à l'abri** : Si nécessaire, déplacer les enfants dans des pièces où ils peuvent être à l'abri et éloignés de la zone de l'intrusion. Il est important de garder le calme et d'assurer leur sécurité.
- **Prévenir les parents** : Informer rapidement les parents de la situation, mais sans paniquer. Les parents doivent être informés que la sécurité des enfants est la priorité et qu'une gestion de crise est en cours.

Mesures à adopter selon l'évolution de la situation :

- **Surveiller les zones sensibles** : Le personnel doit être attentif à l'évolution de la situation et de l'intrus, tout en maintenant la sécurité des enfants. Si possible, utiliser des moyens de communication sécurisés pour coordonner les actions.
- **Éviter toute confrontation directe** : Il est primordial d'éviter de confronter l'intrus, surtout s'il présente un danger potentiel. Le personnel doit privilégier les actions de dissimulation et d'évasion si nécessaire.

Après l'incident :

- **Réaliser un bilan** : Une fois la situation sous contrôle, faire un bilan de la sécurité des enfants et du personnel.
- **Informers les autorités compétentes** : Si l'intrusion est confirmée, signaler l'incident à la police pour une enquête éventuelle.
- **Assurer le soutien psychologique** : Mettre en place un suivi pour les enfants et les adultes présents (psychologues, médiateurs) pour apaiser les traumatismes éventuels.

2. Protocole en cas d'incendie :

En cas d'incendie, l'objectif est d'évacuer rapidement les enfants et le personnel en toute sécurité. Il est essentiel d'avoir des procédures claires et bien connues de tous.

Mesures immédiates à prendre :

- **Alerter les secours** : Appeler immédiatement le 18 (pompiers) ou le 112 pour alerter les secours en cas de feu. Fournir des informations précises : localisation, nature de l'incendie, nombre de personnes concernées.
- **Déclencher l'alarme incendie** : Si un système d'alarme incendie est présent, il doit être activé immédiatement pour alerter tous les occupants du bâtiment.
- **Evacuer calmement** : Mettre en œuvre le plan d'évacuation prévu, en veillant à maintenir l'ordre et la calme. L'évacuation doit se faire par les sorties de secours, loin de la zone de l'incendie.
 - Les enfants doivent être regroupés et emmenés vers un point de rassemblement sécurisé.
 - S'assurer qu'aucun enfant ne reste derrière, en envoyant des animateurs vérifier les différentes zones.
 - Vérifier que tous les lieux ont été évacués : toilettes, bureaux, réfectoires, etc.
- **Ne pas utiliser les ascenseurs** : En cas d'incendie, les ascenseurs ne doivent jamais être utilisés. Seules les escaliers doivent être empruntés.
- **Diriger les enfants vers un point de rassemblement sécurisé** : À l'extérieur, le personnel doit s'assurer que les enfants sont tous comptabilisés et éloignés du danger. Le point de rassemblement doit être situé à une distance sûre du bâtiment.

Mesures pendant l'évacuation :

- **Assurer la sécurité de tous** : Les enfants doivent être pris en charge en petit groupe pour éviter la panique. Les encadrants doivent garder un œil sur chaque enfant.
- **Vérifier les issues de secours** : S'assurer que toutes les issues sont dégagées et accessibles. Si des zones sont inaccessibles, trouver une solution alternative.

Après l'incendie :

- **Vérification du nombre d'enfants et d'adultes** : Faire un point complet pour s'assurer que tout le monde est bien présent au point de rassemblement.
- **Assurer un suivi psychologique** : Un incendie peut être traumatisant, il est donc essentiel de proposer un soutien psychologique aux enfants et au personnel, si nécessaire.
- **Informers les parents** : Prévenir les parents de la situation, mais aussi de la sécurité des enfants une fois l'incident sous contrôle.
- **Enquête et retour d'expérience** : Après l'incident, un rapport doit être rédigé pour faire un retour d'expérience sur la gestion de la situation. Ce rapport pourra être utilisé pour améliorer les protocoles de sécurité et de gestion des crises dans l'avenir

L. Rôle des préfets de département et des services de l'Etat chargés de la surveillance des ACM

Le préfet peut, en cas de risque pour la santé des mineurs, le cas échéant, interdire ou interrompre leur accueil de mineurs.

La surveillance des accueils doit permettre le contrôle du respect de la réglementation des ACM, des dispositions générales mises en place du protocole sanitaire.

M. En conclusion :

Dans le cadre défini ci-dessus, l'accueil de loisirs doit répondre aux besoins de l'enfant en respectant son rythme de vie, son âge, ses capacités et ainsi permettre le bon fonctionnement du centre.

Nous devons accompagner l'enfant dans son épanouissement, dans l'apprentissage, de sa construction, lui donner des repères. Il doit aussi s'amuser et prendre du plaisir.

En complément de la famille, nous préparons l'enfant à entrer dans le monde adulte, à devenir citoyen et responsable. Pour ce faire, nous favorisons la vie en collectivité en inculquant des valeurs telles que le respect, la tolérance, les différences, l'entraide...

La direction et l'équipe d'animation veillent à la sécurité des enfants et évitent toutes conduites déviantes ou dangereuses.

L'accueil de loisirs est un moment de détente où l'enfant joue pleinement, se ressource avec les autres, tout en se développant.



Annexes

- **Annexe 1 : Histoire fil rouge de Tempo** (4 épisodes hebdomadaires)

VI. Synopsis global :

Au cœur d'une malle oubliée dans un vieux théâtre vit **Tempo**, un esprit magique et malicieux qui veille sur **la Danse du Monde**. Un jour, un souffle de vent emporte les **Quatre Essences de la Danse** (la Grâce, la Couleur, le Rythme et le Flow), qui maintiennent l'équilibre entre les peuples et les émotions.

Tempo se réveille affolé : sans ces énergies, la Terre perd peu à peu sa joie, sa musique et son mouvement...

Il va donc confier aux enfants une mission : **retrouver chaque Essence** en parcourant quatre univers, chacun représenté par une danse du monde. À chaque étape, un intervenant incarne un **Gardien de la Danse**, chargé d'aider les enfants à libérer l'Essence disparue à travers l'apprentissage de nouveaux mouvements.

Chaque vendredi, les enfants aideront Tempo à **réunir l'Essence de la semaine**, en créant une chorégraphie magique.

Semaine 1 – La Grâce perdue (Danse contemporaine)

Le vent a emporté la Grâce vers un monde flottant, fait de nuages et de silence.

Tempo guide les enfants dans ce monde où **la légèreté et l'émotion** sont les clés.

Le Gardien de la Grâce les aidera à **exprimer leurs ressentis avec le corps**, à danser comme le vent ou l'eau.

Objectif narratif : retrouver la **plume d'argent**, symbole de la Grâce.

Semaine 2 – Les Couleurs volées (Danse Bollywood)

Les Couleurs ont été piégées dans un palais indien sans lumière.

Seule la danse vive et joyeuse peut les faire revenir !

Le Gardien des Couleurs initiera les enfants à des mouvements pétillants, en rythme avec des musiques festives.

Objectif narratif : récolter les **pierres de lumière**, bijoux qui redonnent les couleurs au monde

Semaine 3 – Le Rythme disparu (Danse africaine traditionnelle)

Le battement du cœur de la Terre s'est arrêté...

Dans la savane, les tambours se sont tus. Il faut réveiller les esprits du rythme à travers la danse et la percussion !

Le Gardien du Rythme apprend aux enfants à **ressentir la musique dans leur corps** et à danser ensemble.

Objectif narratif : rallumer le **feu sacré du tambour**, source du rythme.

Semaine 4 – Le Flow égaré (Hip Hop)

Dans une ville futuriste figée par le silence, plus personne ne danse dans la rue.
Le Flow, énergie libre et urbaine, a disparu...
Le Gardien du Flow initie les enfants au hip hop pour **faire vibrer les murs** et réveiller la ville.

Objectif narratif : récupérer la **capsule d'énergie**, contenant le Flow.

Éléments communs chaque semaine :

- **Un message ou une lettre de Tempo** le lundi matin pour introduire l'univers.
 - Mettre en scène la situation et choisir un enfant pour représenter TEMPO.
- Une **énigme ou un jeu** symbolique en début de semaine (piste de danse à suivre, carte à retrouver...).
- Un **rituel d'ouverture** quotidien (danse du matin).
- Une **chorégraphie finale** chaque vendredi pour libérer l'Essence.
- Un **carnet de mission** pour les enfants (dessins, stickers, souvenirs de leur aventure).
- Un **décor évolutif** au centre de loisirs qui change chaque semaine.

